



19 rue Pierre Semard
75 009 PARIS
☎ 01 53 19 00 00
☎ 01 53 19 00 05
www.emargence.fr

Association Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Seine Saint-Denis (CIDFF 93)

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

1 rue Pierre Curie
93120 LA COURNEUVE

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 31/12/2017



Association Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Seine Saint-Denis (CIDFF 93)

Aux adhérents de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CIDFF 93 relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

La société constitue des provisions pour risques et charges selon les modalités décrites dans la note « Provisions pour risques et charges » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces approches.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

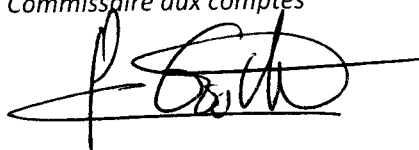
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 24/05/2018

CABINET EMARGENCE AUDIT
Représenté par **Frédéric GOUVET**
Commissaire aux comptes



ACTIF	Exercice clos le			Exercice précédent		
	31/12/2017 (12 mois)			31/12/2016 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov.	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	625	625				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	3 956	3 058	898	0,29	1 520	0,54
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	946		946	0,31	946	0,34
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	5 526	3 683	1 843	0,30	2 465	0,87
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	54 041		54 041	17,56	57 417	20,38
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	54 436		54 436	17,65	59 141	20,99
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	196 201		196 201	63,76	162 261	57,99
Charges constatées d'avance	1 188		1 188	0,39	488	0,17
TOTAL (II)	305 866		305 866	99,40	279 307	99,13
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	311 392	3 683	307 709	100,00	281 772	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves	30 000	9 75	30 000	10 55
Report à nouveau	112 576	36 39	111 617	39 61
Résultat de l'exercice	15 122	4 91	959	0 34
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	157 698	51 25	142 576	50 60
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	41 353	13 44	40 681	14 44
TOTAL (II)	41 353	13 44	40 681	14 44
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement	18 833	6 12	24 483	8 69
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)	18 833	6 12	24 483	8 69
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées			150	0 05
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 761	5 17	7 497	2 85
Autres	80 064	26 02	66 386	23 56
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	89 826	29 19	74 033	26 27
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	307 709	100 00	281 772	100 00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 16/05/2018

COMPTES DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	125 993		125 993	100,00	114 055	100,00	11 938	10,47	
Montants nets produits d'expl.	125 993		125 993	100,00	114 055	100,00	11 938	10,47	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			332 261	263,71	295 834	259,38	36 427	12,31	
Cotisations									
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			24 483	19,43	17 800	15,61	6 683	37,54	
Autres produits			5	0,00	1	0,00	4	400,00	
Reprise sur provisions, dépréciations			15 824	12,59	3 000	2,63	12 824	427,47	
Transfert de charges			1 128	0,90	236	0,21	892	377,97	
Sous-total des autres produits d'exploitation			373 701	296,60	316 870	277,82	56 831	17,94	
Total des produits d'exploitation (I)			499 694	396,60	430 925	377,82	68 769	15,96	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			583	0,45	480	0,42	103	21,45	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			583	0,45	480	0,42	103	21,45	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion									
Sur opérations en capital					70	0,06	-70	-100,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)					70	0,06	-70	-100,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			500 277	397,07	431 475	378,30	68 802	15,95	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT									
TOTAL GENERAL									
			500 277	397,07	431 475	378,30	68 802	15,95	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			8 983	7,13	7 358	6,45	1 625	22,08	
Services extérieurs			11 310	9,98	9 206	8,07	2 104	22,85	
Autres services extérieurs			22 225	17,64	14 872	13,04	7 353	49,44	
Impôts, taxes et versements assimilés			3 670	2,91	1 335	1,17	2 335	174,91	
Salaires et traitements			279 016	221,45	242 631	212,73	36 385	15,00	
Charges sociales			103 967	82,62	92 851	81,41	11 116	11,97	
Autres charges de personnel			14 028	11,13	1 838	1,61	12 190	663,22	
Subventions accordées par l'association									

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		622	0.49	1 361	1.19	-739	-54.29		
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements									
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations									
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations									
.Pour risques et charges : dotation aux provisions		16 496	13.09	31 126	27.29	-14 630	-46.99		
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées		18 833	14.95	24 483	21.47	-5 650	-23.07		
Autres charges		1	0.00	2	0.00	-1	-49.99		
Total des charges d'exploitation (I)		479 151	380.30	427 062	374.44	52 089			
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Déficit transféré (II)									
CHARGES FINANCIERES:									
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				710	0.62	-710	-100.00		
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (III)				710	0.62	-710	-100.00		
CHARGES EXCEPTIONNELLES:									
Sur opérations de gestion		6 004	4.77	2 743	2.40	3 261	113.39		
Sur opérations en capital									
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions									
Total des charges exceptionnelles (IV)		6 004	4.77	2 743	2.40	3 261	113.39		
Participation des salariés aux résultats (V)									
Impôts sur les sociétés (VI)									
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)		485 154	385.06	430 515	377.46	54 639	12.69		
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		15 122	12.00	959	0.84	14 163	N.S		
TOTAL GENERAL		500 277	397.07	431 475	378.30	68 802	15.95		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE									
PRODUITS :									
Bénévolat									
Prestations en nature									
Dons en nature									
TOTAL									
CHARGES :									
Secours en nature									
Mise à disposition gratuite de biens et services									
Prestations									
Personnel bénévole									
TOTAL									

RAPPORT FINANCIER

Exercice du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 307 709 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 15 122 E.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'Association CIDFF 93 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC mis à jour par l'ANC 2004-12 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition.

Méthode d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles :

Le mode linéaire a été retenu pour l'ensemble des immobilisations.

- Immobilisations incorporelles :
 - Logiciels Linéaire sur 12 mois,
 - Site Internet Linéaire sur 3 ans,

- Immobilisations corporelles :
 - Travaux, Agencements, Aménagements Linéaire sur 10 ans
 - Matériels de bureau Linéaire sur 3 ans,
 - Matériels informatiques Linéaire sur 3 ans,
 - Mobiliers de bureau acquis Linéaire sur 10 ans,

Méthode de provisionnement des Immobilisations Financières :

NEANT

Valeurs mobilières de placement

NEANT

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé brut = 5 526 E

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Site internet	625	625	0	1 an
Mat.bureau & informatique	3 956	3 058	1 520	3 ans
Titres immobilisés	946		946	Non amortissable
TOTAL	5 526	3 683	1 843	

L'association n'a pas fait de nouvelles acquisitions.

Etat des créances = 109 665 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Produits à recevoir	54 041	54 041	
Subventions d'exploitation à recevoir	54 436	54 436	
Charges constatées d'avances	1 188	1 188	
TOTAL	109 665	109 665	

Produit à recevoir :

Il s'agit de prestations effectuées sur l'exercice 2017 à percevoir en 2018.

Subventions d'exploitation :

Il s'agit de subventions accordées au titre des exercices 2017 à percevoir en 2018.

Charges constatées d'avances :

Il s'agit de charges payées en 2017, mais se rapportant à l'exercice 2018.

Trésorerie = 196 201 E

L'association dispose d'un compte courant et d'un Livret A.

Solde comptable des Comptes de Trésorerie	Au 31/12/17
Compte courant	119 167
Livret A	77 034
TOTAL	196 201

Le compte courant est positif de 119 167 € (actif du bilan), correspondant au solde du relevé bancaire au 31/12/17.

L'association dispose de réserves en trésorerie suffisantes pour couvrir environ 6 mois de salaires et charges sociales afférentes.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds Associatifs = 157 698 E

• Réserves	30 000 €
• Report à nouveau	112 576 €
• Résultat de l'exercice	15 122 €
• TOTAL	157 698 €

Réserve

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de 2013, L'excédent comptable de l'exercice 2013 pour 36 847 € a été affecté en Réserve pour 30 000 € dans le but de couvrir les risques encourus suite aux procès prudhommaux en cours.

Report à nouveau :

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de 2016, L'excédent comptable de l'exercice 2016 pour 959 € a été affecté en report à nouveau.

Résultat de l'exercice :

L'exercice 2017 se traduit par un excédent comptable de 15 122 € décomposé comme suit :

• Résultat lié aux activités :	20 543 €
• Résultat financier :	583 €
• Résultat exceptionnel :	(6 004) €

Provisions pour risques et charges = 60 186 E**Provision pour risques et charges : 41 353 E**

Il s'agit notamment de la provision des différents chefs d'accusation suite à la saisie du Conseil de prud'hommes par une salariée du CIDFF, toujours en cours.

Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement : 18 833 E

Il s'agit de provisions sur engagement à réaliser correspondant à la fraction non consommée de recettes affectées en raison des engagements pris à l'égard des tiers.

Etat des dettes = 89 826 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes financières				
Fournisseurs	9 761	9 761		
Dettes fiscales & sociales	72 657	72 657		
Autres charges à payer	7 407	7 407		
TOTAL	89 826	89 826		

Fournisseurs :

Il s'agit d'un ensemble de dépenses effectuées fin 2017 et qui seront réglées en 2018.

Dettes fiscales et sociales :

Ce poste est composé pour l'essentiel de charges de personnel relatives au 4ème trimestre 2017.

Autres charges à payer

Il s'agit d'un trop perçu de subventions en 2016 à reverser.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Les ressources de l'association = 499 694 E

Les ressources internes de l'association = 125 993 E

Ressources internes	2017	2016
Formations	10 930	12 480
Association SOS Femmes	20 360	20 360
Diverses Permanences CDAD	5 290	4 600
Marchés publics Stains	13 885	27 772
Marchés publics Saint Denis	48 843	48 843
Marchés public Est Ensemble	26 085	
TOTAL	125 993	114 055

Les subventions de fonctionnement liées à des projets = 332 261 E

Subventions	2017	2016
Subventions communales	109 791	108 027
Aubervilliers	8 000	8 000
Sevran	16 280	16 280
Saint Ouen	12 220	12 220
Bondy	8 140	8 140
Epinay sur Seine	5 000	4 040
La Courneuve	12 000	12 000
Neuilly sur Marne	8 140	8 140
Noisy le Grand	8 140	8 140
Agglomération Clichy / Montfermeil	10 062	10 062
Montreuil	6 110	6 110
Drancy	5 000	5 000
Dugny	2 444	1 470
Aulnay s/ Bois	4 255	925
Agglomération Est Ensemble	4 000	7 500
Subvention Conseil Général	13 000	12 000
Subvention Conseil Régional		5 500
Subventions Etat	189 646	157 520
Droits des Femmes	74 146	67 646
Etat - Cohésion sociale	115 500	89 874
Actions Femmes et Sport	7 330	1 875
Contrats aides	12 494	10 912
TOTAL	332 261	295 834

L'association a obtenu des subventions de partenaires provenant de nombreuses villes du département de Seine saint Denis, nouvellement et habituellement intéressés par ses activités et ayant signés des conventions triennales pour beaucoup.

On constate une hausse des subventions accordées entre 2017 et 2016, notamment pour les subventions accordées par l'Etat. : Il s'agit d' actions nouvelles (ex jeunes et femmes) mais aussi le portage des demandes de subventions par le CIDFF à la place des villes ex Stains.

Les dépenses de l'association = 479 151 E

Les Achats = 8 983 E

Achats	2017	2016
- Eau, Gaz, Electricité	1 241	1 206
- Alimentation	217	198
- Produits d'entretien et petits matériels	3 313	1 723
- Fournitures administratives et de bureau	4 212	4 230
TOTAL	8 983	7 358

Les achats représentent pour l'essentiel des achats de diverses fournitures de bureau et informatiques.

Services extérieurs = 11 310 E

Services extérieurs	2017	2016
- Sous-traitance	3 980	1 380
- Entretien & Maintenance	1 598	1 598
- Primes d'assurances	1 180	457
- Documentation	1 089	856
- Frais de formation	1 363	2 465
- Frais de formation supervision	2 100	2 450
TOTAL	11 310	9 206

Les services extérieurs sont essentiellement composés de dépenses liées aux frais de formation.

Autres services extérieurs = 22 225 E

Autres services externes	2017	2016
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	14 244	11 676
- Frais d'actes et publications	66	87
- Mission Réception	550	369
- Télécommunications	2 239	2 165
- Services bancaires	842	429
- Cotisations diverses	140	146
- Autres prestations - Action SPORT	4 144	
TOTAL	22 225	14 872

Les autres services extérieurs sont composés notamment des honoraires des différents intervenants, de l'Avocat, de l'Expert-comptable et du Commissaire aux Comptes.

L'ensemble des charges de structure reste maîtrisé par rapport à l'année 2016, à noter les nouvelles prestations liées à une nouvelle action TOUTES AU SPORT.

Impôt et taxes = 3 670 E

Impôts et taxes	2017	2016
- Taxe sur les salaires	2 018	0
- Formation professionnelle continue	1 251	1 335
TOTAL	3 670	1 335

Les impôts correspondent à la taxe formation continue. A noter l'augmentation de la franchise depuis 2013 calculée sur la Taxe sur les salaires permettant une économie significative pour l'association.

Charges de personnel = 397 011 E

Charges de personnel	2017	2016
Salaires et traitements	279 016	242 631
- Salaires bruts	273 920	242 705
- Provision congés payés	5 096	(74)
Charges sociales	117 995	94 689
- URSSAF	65 166	60 285
- Charges Retraite complémentaire	11 743	9 902
- Charges ASSEDIC (Pole emploi)	11 235	10 315
- Charges Prévoyance	3 281	2 902
- Cotisations mutuelle		65
- Médecine du travail	1 638	1 362
- Provision charges sur congés payés	1 824	(351)
- Autres charges de personnel (Transport)	9 080	8 371
- Indemnités personnel	11 988	
- Cadeau au personnel	2041	1 838
Ratio charges sociales / salaires bruts	42%	39%
TOTAL	397 011	337 320

L'effectif salarié de l'association est, au 31 décembre 2017, de 12 personnes
Plus précisément, au 31 décembre 2017, l'effectif se compose de 10 Contrats à Durée Indéterminée et 2 CDD, dont un CDD a pour motif le remplacement d'une salarié en maladie :

- ⇒ 8 Juristes
- ⇒ 2 Conseillère Emploi
- ⇒ 1 Secrétaire
- ⇒ 1 Directrice

Autres charges et produits d'exploitation = (672) E

Autres charges d'exploitation	2017
- Reprise sur Provision pour risque et charges	15 824
- Provision pour risque et charges	16 496
- Autres charges div. gestion courante	1
TOTAL	(672)

Il s'agit notamment de Reprise de provision suite à l'avancement des prud'hommes encore en cours et de provisions supplémentaires pour un départ en retraite prévu dans les prochains mois, et pour une prime accordée aux salariés au titre de 2017.

AUTRES INFORMATIONS

Indemnités de fin de carrière

Une provision pour indemnité de fin de carrière a été comptabilisée pour 10 000 euros compte tenu de l'impact significatif de cette obligation sur la masse salariale d'une salariée concernée dans quelques mois.

Rémunération des dirigeants

Tous les dirigeants, étant bénévoles, aucun membre du bureau ne reçoit de rémunération

Résultat financier = 583 E

Résultat financier	2017	2016
- Produits financiers	583	480
- Charges financières		710
TOTAL	583	(231)

Les produits financiers correspondent aux intérêts du Livret et produits des participations.

Résultat exceptionnel = (6 004) E

Résultat exceptionnel	2017
- Produits exceptionnels	
- Charges exceptionnelles	6 004
TOTAL	(6 004)

Les charges exceptionnelles correspondent à plusieurs régularisations sur des créances provisionnées sur des exercices antérieurs

Reprises des engagements à réaliser sur fonds dédiés net des dotations : 5 650 E

Il s'agit de provisions sur engagement à réaliser correspondant à la fraction non consommée de recettes affectées en raison des engagements pris à l'égard des tiers.

En l'occurrence, il s'agit de plusieurs actions d'informations collectives, notamment à destination des femmes primo arrivantes ayant signé un CAI sur la thématique de l'insertion professionnelle. Ces actions sont en cours de réalisation.

Dotations et reprise aux amortissements et aux provisions = 622 E

Les dotations aux amortissements des immobilisations s'élèvent à un montant total de 622 €.

Dérogations aux prescriptions comptables

NÉANT